

ASSOCIATIONS CULTURELLES

(loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association)

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE **2023**

Le dossier est à faire parvenir à

✉ culture@andresy.com

À RETOURNER PAR E-MAIL AU PLUS TARD LE 6 JANVIER 2022

Renseignements administratifs et juridiques

Sigle habituel		
*Siège social		
*Téléphone	*☎	*☎
*E-mail		
Date et N° de la déclaration* en préfecture (Loi 1 ^{er} Juillet 1901)		
Date de dépôt des statuts* (Publication au Journal Officiel°)		
*N° SIREN		
N° d'agrément direction départementale ou autres (préciser)		
Fédération(s) d'affiliation		
N° de compte bancaire ou postal* de l'association avec désignation de l'établissement où la subvention devra être versée ▲ (Joindre un RIB)		

Présentation de votre association

Merci d'indiquer le nom complet de votre association (pas de sigle)*

Composition du bureau, du conseil d'administration ou du comité directeur

Coordonnées	Nom, prénom	Adresse	Téléphone, email
Président *			
Vice-président			
Secrétaire *			
Trésorier *			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
<i>Membre</i>			
Nombre de bénévoles	Femmes	Hommes	Total
Nombre de salariés	Femmes	Hommes	Total

Présentation de votre association

Date de la dernière assemblée générale
(joindre le compte-rendu)

...../...../.....

Description de l'activité ou des activités :

Détail des effectifs des adhérents

Tranche d'âge	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Andrésy	autres communes	TOTAL
Jeunes - 18 ans					
Adultes + 18 ans					
Total					

Projet spécifique pour l'année :

Rencontres culturelles de la ville – participation de votre association

Souhait de participation en 2023	oui	non	Souhait de participation en 2023	oui	non
Fête de la ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Fête nationale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Forum des associations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Rendez-vous Nature & Patrimoine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Journées du patrimoine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	EMAS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nuit Blanche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Volet éco-responsable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fête de la musique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Participation 2022, avec détails des actions pour chaque événement

Souhait de participation pour 2023, avec actions détaillés pour chaque événement

Volet financier de l'association de l'année précédente

Afin de bénéficier de la subvention accordée par la ville, chaque association doit justifier d'une année comptable.

Compte de résultat 2022 saison précédente		du / / 2021 au / / 2022 (1)	
Dépenses (charges)	Montant	Recettes (produits)	Montant
60 – Achats	€	70 – Vente de produits finis	€
Achats	€	Marchandises	€
Achats non stockés de denrées et fournitures	€	Produits des activités annexes	€
Fournitures non stockables (eau, énergie)	€	Fournitures petits équipements	€
Fournitures d'entretien	€	Fournitures d'entretien	€
Fournitures de petit équipement	€	Recettes soirées	€
Fournitures administratives	€		
61 – Services extérieurs	€	74 – Subventions	€
Formation	€	Andrézy	€
Sous traitance générale	€	État (à détailler)	€
Locations mobilières et immobilières	€	Région (DDJS - CNDS)	€
Entretien et réparation	€	Département (Conseil départemental)	€
Assurances	€	Communes (à détailler)	€
Documentation	€	Organismes sociaux (à détailler)	€
Adhérents	€	Autres (à détailler)	€
Divers	€		
62 – Autres services extérieurs	€	75 – Autres produits de gestion courante	€
Rémunération intermédiaire et honoraires	€	Sponsors	€
Publicité, publications	€	Autres	€
Déplacements, missions, réceptions	€		
Frais postaux et télécommunication	€	76 – Produits financiers	€
Services bancaires	€		
Divers	€		
63 – Impôts et taxes	€	77 – Produits exceptionnels	€
Impôts et taxes sur rémunération	€		
Autres impôts et taxes	€		
64 – Charges de personnel	€	78 – Reprise sur amortissement et provisions	€
Rémunération du personnel	€		
Charges sociales	€		
Autres charges de personnel	€		
65 – Autres charges de gestion courante	€		
Remboursement cotisations et autres	€		
67 – Charges exceptionnelles	€		
Achats de gros matériel (non immobilisé)	€		
68 – Dotations aux amortissements	€		
Total des charges	€	Total des produits	€
RÉSULTAT (Excédent) (2)	€	RÉSULTAT (Perte) (2)	€

Volet financier de l'association de l'année précédente

L'absence de bilan, en adéquation avec le compte de résultat page 4, rendra sujette à caution les informations du tableau suivant page 6, qui de ce fait, ne seront pas exploitées.

Bilan 2022		au / / 2022 (1)	
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations brutes	€	Report à nouveau (fond de réserve)	€
Amortissements		Report à nouveau (fond de réserve)	
Net	€	Excédent ou perte de l'exercice (report 2 du compte de résultat)	
Banques (compte courant)			
Autres (à détailler)		Situation nette	€
Caisse		Dettes sociales au / /	
Charges constatées d'avance		Autres (à détailler)	
Total	€	Total	€

Cotisations				
	Enfants			Adultes
	5 – 9 ans	10 – 14 ans	15 – 18 ans	
Cotisation	€	€	€	€
Andrésiens	€	€	€	€
non Andrésiens	€	€	€	€
Tarifs dégressifs (préciser)	€	€	€	€

Tableau à remplir précisément pour pouvoir calculer votre subvention

Nombre d'adhérents	<input type="text"/>		
dont jeunes de moins de 18 ans	<input type="text"/>		
Nombre d'adhérents andrésiens	<input type="text"/>		
Nombre d'adhérents non andrésiens	<input type="text"/>		
Rémunération de l'encadrement salarié	<input type="text"/>	}	Total <input type="text"/>
Charges sociales de l'encadrement salarié	<input type="text"/>		
Rémunération travailleur indépendant	<input type="text"/>		
Coût de formation de l'encadrement			<input type="text"/>

Dotations aux amortissements	<input type="text"/>	}	Total <input type="text"/>
Location de salles à l'année	<input type="text"/>		
Achat comptant matériel non consommable (matériel pédagogique, informatique etc.)	<input type="text"/>		
Petit matériel consommable			<input type="text"/>

Frais de fonctionnement	frais administratifs	<input type="text"/>	}	Total <input type="text"/>
	animation	<input type="text"/>		
	EDF, etc.	<input type="text"/>		
	frais financiers	<input type="text"/>		
	remboursements divers	<input type="text"/>		
	achats divers	<input type="text"/>		

Participation à la vie culturelle, locale et sociale (3) (participe à la manifestation) <i>Pour plus de renseignements, reportez-vous à la page 9.</i>	20 bornes	<input type="text"/>	Nuit blanche	<input type="text"/>
	Fête nationale	<input type="text"/>	Manifestation à caractère social (public empêché)	<input type="text"/>
	Fête du sport	<input type="text"/>	Rendez-vous Nature & Patrimoine	<input type="text"/>
	Fête de la ville	<input type="text"/>	Téléthon	<input type="text"/>
	Forum bien-être et détente	<input type="text"/>	Vie scolaire	<input type="text"/>
	Journée du Patrimoine	<input type="text"/>	Fête de la musique	<input type="text"/>
	EMAS	<input type="text"/>	Autres (préciser)	<input type="text"/>

Total devant correspondre au compte de résultat colonnes / dépenses

Volet financier de l'association de l'année précédente

Subventions déjà perçues au cours de l'année 2022	Montant
État (à détailler)	€
Région (DDJS - CNDS)	€
Département (Conseil départemental)	€
Collectivités (préciser les municipalités) <ul style="list-style-type: none"> • Andrézy • • • • Communauté de communes • exceptionnelle 	€
Organismes sociaux (à détailler)	€
Fédérations nationales	€
Autres (à détailler) <ul style="list-style-type: none"> • remboursement assurance • convention Ville Club 	€
Total	€

⚠ IMPORTANT

Joindre obligatoirement un compte-rendu financier détaillé du dernier exercice connu et le budget prévisionnel du nouvel exercice (documents approuvés en AG). La présentation de ces documents ne dispense pas de remplir le compte de résultat et le budget prévisionnel ci-joint.

Volet financier de l'association de l'année à venir

Budget prévisionnel 2023

du / / 2022 au / / 2023 (1)

Subvention demandée à la ville pour 2023*

€

Dépenses (charges)	Montant	Recettes (produits)	Montant
60 – Achats	€	70 – Vente de produits finis	€
Achats	€	Marchandises	€
Achats non stockés de denrées et fournitures	€	Produits des activités annexes	€
Fournitures non stockables (eau, énergie)	€	Fournitures petits équipements	€
Fournitures d'entretien	€	Fournitures d'entretien	€
Fournitures de petit équipement	€	Recettes soirées	€
Fournitures administratives	€		
61 – Services extérieurs	€	74 – Subventions	€
Formation	€	Andrésey	€
Sous traitance générale	€	État (à détailler)	€
Locations mobilières et immobilières	€	Région (DDJS - CNDS)	€
Entretien et réparation	€	Département (Conseil départemental)	€
Assurances	€	Communes (à détailler)	€
Documentation	€	Organismes sociaux (à détailler)	€
Adhérents	€	Autres (à détailler)	€
Divers	€		
62 – Autres services extérieurs	€	75 – Autres produits de gestion courante	€
Rémunération intermédiaire et honoraires	€	Sponsors	€
Publicité, publications	€	Autres	€
Déplacements, missions, réceptions	€		
Frais postaux et télécommunication	€	76 – Produits financiers	€
Services bancaires	€		
Divers	€		
63 – Impôts et taxes	€	77 – Produits exceptionnels	€
Impôts et taxes sur rémunération	€		
Autres impôts et taxes	€		
64 – Charges de personnel	€	78 – Reprise sur amortissement et provisions	€
Rémunération du personnel	€		
Charges sociales	€		
Autres charges de personnel	€		
65 – Autres charges de gestion courante	€		
Remboursement cotisations et autres	€		
67 – Charges exceptionnelles	€		
Achats de gros matériel (non immobilisé)	€		
68 – Dotations aux amortissements	€		
Total des charges	€	Total des produits	€
RÉSULTAT (Excédent) (2)	€	RÉSULTAT (Perte) (2)	€

Volet financier de l'association – aides indirectes

Locaux			
1.	Les locaux utilisés par l'association sont-ils ?	Oui	Non
	– prêtés à titre gratuit par la ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	– votre propriété	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	– conventionnés avec la ville*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	– utilisés avec d'autres associations*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Si oui préciser :			
2.	Les locaux utilisés par l'association sont-ils chauffés ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3.	Les locaux utilisés par l'association sont-ils loués par l'association ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	si oui, montant du loyer		€
	Montant des charges locatives		
	GDF		€
	EDF		€
	Eau		€
	Nom et adresse du propriétaire		
	voie		
	ville	code postal	
4.	Utilisation des locaux mis à votre disposition :		
	Jours	Horaires des activités	Total d'heures par semaine
	lundi		
	mardi		
	mercredi		
	jeudi		
	vendredi		
	samedi		
	dimanche		
	Total		

Autres aides aux associations

Précisez les diverses interventions effectuées par les services municipaux* pour votre association dans le cadre de manifestations diverses :

- prêt de matériel,
- personnel mis à disposition pour l'installation de ce matériel,
- outils de communication de la ville,
- fonctionnement,
- demande administrative aux différents services de la ville.

Demandes d'aides à venir pour 2023, précisez :

Après étude de ces demandes, la ville y repondra dans la mesure du possible.

Équipements mis à disposition par la ville

	Oui	Non
Local de rangement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Local de stockage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Armoire de rangement fermant à clé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Disposez-vous de matériel de bureau, d'animation ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Critères d'attribution de la subvention
l'obtention des subventions tiendra compte des quatre critères ci-après :

Nombre d'adhérents (adultes enfants)

Frais de fonctionnement

Participation à la vie locale et sociale (dont EMAS)

Éco-responsabilité (utilisation de vaisselles non jetables pour les événements, utilisation du tri, initiations durables, limitation de la consommation d'eau ou d'énergie, réduction des flyers)

⚠ IMPORTANT

Pièces à joindre

- Copie du PV de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de la saison écoulée (ce document indique obligatoirement le résultat financier et la situation nette (fond de réserve) en fin de saison)
- Liste de toutes les personnes de l'association ayant perçu une rémunération, sous quelque forme que ce soit, et montant de la rémunération brute pour la saison écoulée
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale

Fait à Andrésey

le

Certifié exact

Signature du ou de la Président(e) ou du ou de la Trésorier(ère) de l'association

Cachet éventuel de l'association

Renvois

1) Compléter les dates de début et de fin d'exercice

2) Résultat : Produits – Charges

si > 0 excédent, si < 0 perte

3) Cocher les cases concernées si vous participez à l'organisation de la manifestation.

Financement social :

acceptation des bons CAF et des titres vacances

Population défavorisée et familles nombreuses : tarifs familiaux dégressifs, prise en compte des situations sociales défavorisées

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique permettant de communiquer toutes les informations relatives au service culturel de la ville d'Andrésey. Le destinataire de ces données est le service culturel de la ville d'Andrésey.

Conformément au règlement (UE) n° 2016-679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : rgpd@andresy.com

La réception de votre demande vous sera validée par mail dès réception, ainsi que le montant de la subvention qui vous sera allouée après le passage en commission Culture & Patrimoine et le vote du budget en Conseil Municipal.